

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

159X20

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS : sise 35 Avenue Victor Hugo LES PENNES MIRABEAU
- Nom du Président : Mr Jean-Claude MARTIN
- Numéro de SIRET: 49488740600017

dont l'objectif est de défendre les droits des anciens combattants et de renforcer les liens de solidarités entre les générations a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 800 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS de 800 €

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	33
CONTRE :	2 – M. FUSONE - COCH
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI